

10 Faits divers & Justice

Crime contre la faune dans la région de Makouké

Sept éléphants massacrés dans les vieilles palmeraies

SCOM

Lambaréné/Gabon

C'EST la première fois qu'un carnage de pachydermes est perpétré à une telle échelle et en un laps de temps aussi court, dans la région de Makouké, le chef-lieu du district éponyme, dans le département de l'Ogooué et des Lacs (province du Moyen-Ogooué).

En effet, sept carcasses d'éléphants ont été retrouvées à trois endroits différents, depuis le début de ce mois de juin, dans les vieilles plantations de palmeraies. Face à ce spectacle désolant, le gouverneur de la province du Moyen-Ogooué a aussitôt requis la mobilisation de toutes les unités de recherche et de renseignements de sa juridiction, pour que toute la lumière soit faite sur cette sombre affaire et que les responsables de ce massacre de pachydermes - une espèce intégralement protégée dans notre pays - soient neutralisés, puis traînés devant les tribunaux.

Les premiers éléments de l'enquête font état de la découverte de sept éléphants sur trois anciennes exploitations agricoles appartenant à la défunte société parapublique AgroGabon, rachetée par Siat-Gabon. Le premier éléphant est retrouvé sans vie, le samedi 3 juin. Près d'une semaine plus tard, le vendredi 9 juin, deux autres carcasses de pachy-



Photo : DR

Un tel carnage d'éléphants n'a jamais été enregistré à Makouké et sa région.



Photo : Maroia/Marolia

C'est à quelques encablures de ce site que les pachydermes ont été tués.

dermes sont découvertes. Et, le lundi 12 juin dernier, quatre dépouilles de ces mammifères massifs, identifiées comme telles, sont trouvées.

« Les corps de tous les pachydermes étaient dans un état de décomposition avancée. Les auteurs de ce

massacre ont pris soin d'arracher les pointes d'ivoire à l'aide d'une tronçonneuse, avant de se fondre dans la nature », explique un Officier de police judiciaire (OPJ) proche du dossier.

DES QUESTIONS QUI TARAUDENT LES ESPRITS. Comment expliquer qu'un

tel carnage ait pu avoir lieu à proximité des installations du géant agro-industriel Olam, sans que personne n'ait rien vu, ni entendu ? Mystère. Toutefois, de source policière, aucune détonation d'arme à feu n'aurait été entendue dans les parages. Ce qui

laisse penser que les criminels présumés ont pu user de produits toxiques pour éliminer les bêtes.

« Ce mode opératoire, très spécifique, est certainement à l'origine de l'état de décomposition rapide des dépouilles d'éléphants. En attendant les résultats des analyses, ce fait demeure d'ailleurs un détail très troublant. Au regard de ce qu'il s'agit d'une situation sans précédent dans la province de l'Ogooué et des Lacs », renseigne une source militaire.

Qui aurait intérêt à abattre en masse des éléphants, espèces intégralement protégées ? Avec quels moyens les criminels agissent-ils, sans être inquiétés ? Autant de questions auxquelles les OPJ vont devoir apporter des réponses. Affaire à suivre.

Faits d'ailleurs

Il tue sa femme avec un câble électrique, puis tente de la réanimer

Le drame s'est produit à Beauvais (France). Un homme a tué sa femme, âgée de 32 ans, avec un câble électrique. Puis, pris de remords, il a tenté en vain de la réanimer. Il a ensuite appelé les secours pour avouer son crime. Les policiers et les pompiers, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès de la victime. Avant de pénétrer dans le domicile conjugal, un chien a mordu un policier et deux pompiers.

Il met sa tête dans la gueule du crocodile et va vite le regretter

Dans un zoo situé sur l'île de Ko Samui (Thaïlande), où se produit un spectacle très dangereux : placer sa tête dans la gueule d'un crocodile. Mais cette fois-ci l'animal a fermé sa gueule dans la tête de l'homme et l'a secoué dans tous les sens, avant de lâcher prise et de retourner dans l'eau. On ignore si la victime est ou non grièvement blessée.

Il se prend les pieds dans sa cape et meurt encorné par le taureau

Le drame s'est produit lors d'une corrida à Aire-sur-l'Adour (France). Le matador Iván Fandiño, âgé de 36 ans, effectuait une passe à un taureau lorsqu'il s'est pris les pieds dans sa cape. Il a trébuché au sol avant d'être encorné par l'animal. Blessée au poumon, la victime a été transportée à l'hôpital où elle a succombé à ses blessures à son arrivée. Avant le drame, Iván Fandiño avait triomphé en coupant une oreille lors de sa prestation face à son premier taureau.

Il torture un bébé en lui mettant de la sauce piquante sur les yeux

Shawn Michael Foltza, 31 ans, a été interpellé à Moorhead (Etats-Unis) pour des maltraitances commises sur son bébé de sexe féminin. Il l'a frappée avec une cuillère en bois et lui a mis du poivre et de la sauce piquante sur les yeux pour qu'elle souffre. Pour lui faire cesser ses pleurs, il lui a jeté de l'eau bouillante au visage et lui a tiré dessus des feux d'artifice. La mère a emmené le bébé à l'hôpital en expliquant que son époux lui avait raconté que la victime avait été blessée par son frère, âgé de 3 ans, avec un pistolet en plastique. Les médecins n'ont pas cru du tout en sa version. Placée en garde à vue, l'homme a avoué les faits.

Rassemblés par JNE

Vol au quartier Pas-à-pas (Port-Gentil)

Il dérobe un écran plasma à la sortie du snack-bar



Photo : CNE

Yanice Bouka, le voleur présumé...

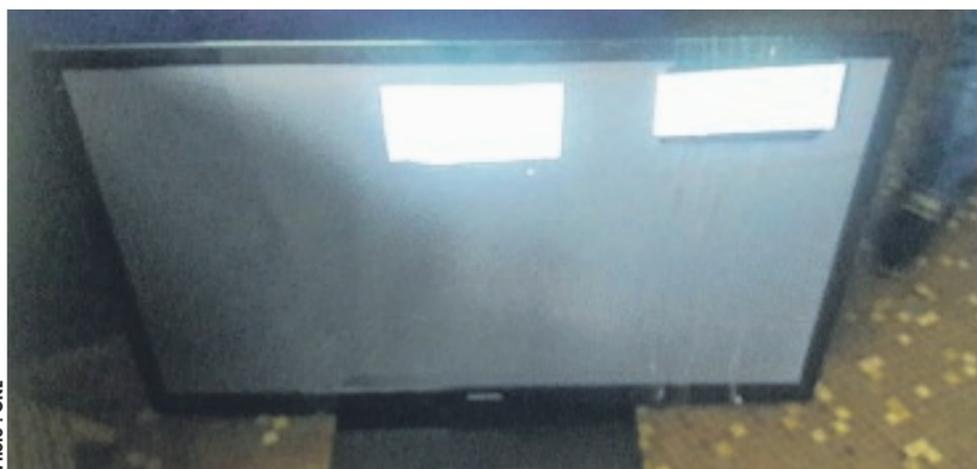


Photo : CNE

...de cet écran plasma.

CNE

Port-Gentil/Gabon

YANICE Bouka, un jeune compatriote de 21 ans, a été mis aux arrêts par l'antenne provinciale de la Police d'investigations judiciaires (PIJ) de Port-Gentil, de forts soupçons

de vol d'un écran de télévision plasma pesant sur lui. Selon le rapport d'enquête, les faits imputés au jeune homme ont lieu à la sortie d'un snack-bar, non loin de son quartier, Sindara, dans le troisième arrondissement de la commune de Port-Gentil. Ce jour-là, aux alentours de 1 heure, après avoir "groové", Bouka Ya-

nice décide de regagner son domicile. Mais, sur le chemin du retour, expliquera le mis en cause lui-même pendant sa garde à vue, une fenêtre ouverte attise sa convoitise. « J'ai vu la fenêtre d'une maison ouverte. Je suis passé par cette fenêtre pour y accéder. Une fois à l'intérieur, j'ai pris l'écran plasma », expli-

quera-t-il. Malheureusement pour lui, la victime, qui réside au quartier Pas-à-pas, a vite fait de constater le vol de son appareil. Aussi, s'empressera-t-elle d'en saisir la Police d'investigations judiciaires et, très vite, Yanice Bouka est neutralisé par la force publique. Il se montrera d'ailleurs très

coopératif en reconnaissant les faits qui lui sont reprochés. Présenté devant le procureur près le tribunal de première instance de Port-Gentil pour répondre de son acte, il a été, après audition, placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château, en attendant son procès.